



## Bulletin d'information

ORDRE GÉNÉRAL  
No 05 – 3 août 2011

### MESSAGE IMPORTANT DE SANTÉ CANADA DESTINÉ AUX UTILISATEURS DE PESTICIDES – Déclaration d'incidents reliés aux pesticides –

Si vous avez été exposé aux effets découlant d'un incident lié à un pesticide, il est important de le signaler au fabricant ou à Santé Canada. La déclaration des incidents permet à Santé Canada d'identifier les risques sanitaires ou environnementaux potentiels liés à l'utilisation de pesticides et à prendre des mesures correctives appropriées.

Un incident peut survenir lorsqu'une personne utilise un pesticide d'une manière non conforme, que ce soit intentionnellement ou par accident, et parfois même lorsque le pesticide est utilisé correctement.

Nous vous invitons à consulter la fiche « [Déclaration d'incidents liés à l'exposition aux pesticides](http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/alt_formats/pdf/pubs/pest/_fact-fiche/rpi-dirpsa/rpi-dirpsa-fra.pdf) », disponible sur le site internet de Santé Canada, afin d'en savoir plus à ce sujet ([http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/alt\\_formats/pdf/pubs/pest/\\_fact-fiche/rpi-dirpsa/rpi-dirpsa-fra.pdf](http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/alt_formats/pdf/pubs/pest/_fact-fiche/rpi-dirpsa/rpi-dirpsa-fra.pdf)).

Si vous désirez effectuer une déclaration d'incident, vous trouverez toute l'information nécessaire à même le site internet de Santé Canada, dans la section intitulée [Déclaration volontaire d'incidents liée à l'exposition aux pesticides](http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pest/part/protect-protéger/incident/index-fra.php) (<http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pest/part/protect-protéger/incident/index-fra.php>).

#### Texte rédigé par :

Pierre-Olivier Duval, Gestionnaire régional intérimaire, Programme de la conformité des pesticides  
Santé Canada – Région du Québec  
Téléphone : (514) 496-1670  
Courriel : [pierre-olivier.duval@hc-sc.gc.ca](mailto:pierre-olivier.duval@hc-sc.gc.ca)

LE RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES  
BRUNO GOSSELIN, coordonnateur du RAP  
Direction de la phytoprotection, MAPAQ  
200, chemin Sainte-Foy, 10<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 4X6  
Téléphone : 418 380-2100, poste 3658 – Télécopieur : 418 380-2162  
Courriel : [bruno.gosselin@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:bruno.gosselin@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Maripier Mercier, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
**Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 05 – Ordre général – 3 août 2011**



Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation

Québec